

FOD

Foreign Object Debris / Foreign Object Damage



NIVEAU

Formation initiale, Maintien



PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne devant exercer une activité aéroportuaire ou dans les ateliers de maintenance et de production.



OBJECTIFS

- Connaître les risques engendrés par les FOD
- Connaître les sources d'émission de FOD
- Savoir participer activement au programme de lutte contre les FOD mis en place localement



CONTENU

Théorie

- Qu'est-ce qu'un FOD
- Causes et principaux facteurs contributifs des FOD
- Les conséquences de l'ignorance des FOD
- Exigences et procédures pour l'inspection et le nettoyage réguliers des aéronefs et des aires de trafic.
- Les habitudes de travail propre et d'inspection des aires de travail
- Contrôle des débris liés à l'exécution d'une tâche
- Contrôle des objets personnels et du matériel
- Connaître et maîtriser les procédures en vigueur dans l'entreprise en matière de FOD
- Signaler la perte / la découverte d'objet
- La notification des incidents de FOD.

Formation basée sur les recommandations IATA (AHM / IGOM) en vigueur.

 **Durée** à titre indicatif

2 heures

 **Prérequis**

Aucun

 **Méthode**

- Formation théorique dispensée en salle
- L'action de formation est assurée par un formateur qualifié et expérimenté

 **Evaluation**

- **Théorie** : Test écrit de validation (minimum 80 % de bonnes réponses requis).

 **Validité**

Maximum 3 ans (IATA / AHM 1110).

 **Contact**

 + 33 1 48 16 37 24

 ifma@geh.aero

 <http://ifma-formation.fr/>